

La bonne manière

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 28

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vers de Cantine.

Amis, que j'ai connus sur les bancs du Collège !
Vous aussi, nos aînés, et vous tous, nos cadets !
« Moyens », qui paradiiez avec nous en cortège,
Sous l'uniforme bleu du feu corps des Cadets !
Permettez à l'ancien, qui fut chez sa Patrie
Et s'en fut par le monde, avant d'avoir vingt ans,
De venir, en ce jour de camaraderie,
Revivre auprès de vous un de ces doux instants,
Où, le verre à la main et l'âme dégagée
Des tracas journaliers et des soucis aigus,
La conversation ne peut être engagée
Que par ces quelques mots : « Mon vieux, t'en sou-

viens-tu ? »
Te souviens-tu du jour où nous avons, ensemble,
Goudronné le fauteuil du maître d'allemand ?
Ou tel autre avatar, qui maintenant nous semble
Avoir été conçu par de vils garnements ;
Mais qui, sur le moment, auréolait de gloire
Et d'orgueil déplacé, nos fronts de polissons.
Ah ! je n'ai pas besoin de creuser ma mémoire,
Pour en retrouver cent de cent autres façons !
Mais nous n'avons pas fait que des choses frivoles ;
Il est un temps pour tout, et nous avons aussi
Travaillé quelque peu sur les bancs des écoles,
Usé maint pantalon et, de nos doigts noirs,
Maculé maint bouquin, griffonné maint grimoire.

Mais, en y songeant bien, je reste convaincu,
Que, si chacun de vous consulte sa mémoire,
Les plus jolis moments que, jeune, il a vécus,
Ceux dont toute sa vie il a gardé la marque,
Sont ceux qu'il a passés dans le corps des Cadets !
Et de quelque façon qu'il ait guidé sa barque,
Tu n'es pas oublié, temps où il paradait,
Temps où tout jeune enfant il servait la Patrie.
Tous ceux qui les ont vus disent que c'était beau,
Ces petits fantassins et cette artillerie,
Défilant sous les plis de notre cher drapeau !

On les a supprimés pour raison politique,
M'a-t-on dit ; j'en suis coi, car j'aurais accepté
Qu'on ne les gardât pas pour la seule esthétique,
Mais qu'on les conservât pour leur utilité.
Collège cantonal, Ecole industrielle,
Elève de classique et futur commerçant,
Ont scellé dans leurs rangs l'amitié fraternelle
Qui devait les unir toute leur vie durant.
Enrégimentez donc les écoles primaires,
Et vous n'aurez ainsi plus d'inégalité.
Formez de tous vos fils des bataillons scolaires,
Et vous aurez créé de la fraternité.
Vous tuerez par ce fait l'antimilitarisme,
Car le cœur des petits n'est jamais gangrené,
Et vous désarmerez d'un seul coup l'anarchisme,
Qui n'ayant plus d'objet, mourra comme il est né.
Le péril étranger est là qui nous menace,
Et le corps des Cadets était un bon moyen
De nous assimiler des gens d'une autre race,
Et faire d'un enfant un parfait citoyen.
Si notre peuple veut garder son âme altière,
Ses institutions, ses mœurs, jusqu'à ses goûts.
Il faut, si l'étranger franchit notre frontière,
Quel que soit le moment, qu'il nous trouve debout !
Debout en temps de paix, comme au temps de la
Et prêts à résister à toute invasion [guerre,
D'éléments subversifs, au souffle délétère,
Qui sèmeraient chez nous l'erreur, la division.
Nous voulons être unis en un peuple de frères,
Nous voulons qu'en ces lieux, si beaux, règne à

[jamais,
Ce que nous ont légué, les vieux Suisses, nos pères :
L'Honneur, l'Amour des lois, la Liberté, la Paix !

GEORGES KRIEG.

Remarque d'un malin. — Les livres de galanterie, les livres de piété, tout s'achète et se vend, avec cette différence qu'il y a plus de gens qui achètent les livres de dévotion qu'il n'y en a qui les lisent, et, qu'au contraire, il y a plus de gens qui lisent les livres de galanterie qu'il n'y en a qui les achètent.

La bonne manière. — X. avait prêté un louis à son ami Y., qui ne se pressait pas de le lui rendre.

Un jour, X., court d'argent, rappelle à son ami sa dette, le prie de s'en acquitter.

— Mais, mon cher, soit tranquille, répond Y.,

sous peu de jours tu seras payé d'une manière ou d'une autre.

— Tâche seulement, mon vieux, que cette manière ressemble à mon louis.

LA CLLIÈRE A PÉTUBIET

PÉTUBIET demorâve quasu à duve z'hâore de Lozena, bin pe levé que Rio-Quegnu. L'avâi on galé doméno, quasu tot franc et min de dôvalle à l'ombro.

On coup, quand l'eut aryâ et gouvernâ, sè dit dinse :

— Sta veillâ, i'è lesi, mè faut chautâ à Lozena queri on fremâdzo pè l'Agricole, que no z'ein ein quasu pe rein la peina.

Et dzibie ...! vaitcè mon Pétubiet que l'ap-plye son èga ào petit tser, s'aguelhie dessus lo banc, crie sa fenna po lài betâ onna roulière de la demeinde dein lo ttaïsson, po sè revoudre on boquenet et pu... hu la Grise.

Cllia Grise étâi pardieu on bon pique, plliein de corâdzo ma qu'avâi on infirmitâ.

L'étâi dza nè quand l'è que mon Pétubiet l'arreve pè La Sallaz, que dêcheindâ.

Tot d'on coup, on bocon d'amon de vè Ferdinand, vaitcè on gapion que l'arrite mon corps :

— Hé ! que lài fâ, quemet vo z'appelâ-vo !

— Quemet ? quemet m'appelo ?

— Oï.

— Pétubiet, porquî ?

— Et iò demorâ-vo ?

— Iò demoro ? A Rio-Quegnu. Mâ porquie mè demanda-vo clliau z'affère.

— Por cein que vo n'âi min de falot à voutron tser et que vo z'îte à l'ameinda.

— A l'ameinda, on hommo quemet mè ? lài a-te Dieu moyan ?

— Oï, du que vo z'âi min de cllière.

— Craïo bin que vo z'îte on bocon fou, so repond Pétubiet. Et que dau diâllio faré-io d'onna cllière. Mon tsevu n'ein a pas fauna : l'è nonviyeint.¹

MARC A LOUIS.

¹ Aveugle.

C'est ça !! — Madame ... commande chez son cordonnier une paire de bottines à la mode. « Je les veux élégantes et solides », dit-elle.

Une semaine après, elle reçoit les bottines. Elle les essaie ; elles vont à ravir et la forme en est des plus gracieuses.

Quelques jours plus tard, elle s'aperçoit que le cuir a sauté. Elle reporte les bottines au cordonnier qui les examine longuement. Puis, d'un air grave et convaincu :

— Je vois ce que c'est !... Madame aura marché !...

LE TRÉSOR DU CHASSERON

UNE intéressante découverte archéologique est celle qui se fit vers 1850, sur le Chasseron ; d'assez nombreuses pièces de monnaie romaines, aujourd'hui éparpillées dans divers musées et collections de particuliers — le Musée cantonal doit en avoir un certain nombre — y furent mises au jour. J'espère que les lecteurs du *Conteur* ne m'en voudront pas de leur faire part de ce que je vis à cette occasion.

J'étais alors au Grand-Beaugard avec mon père. Notre chalet était le premier lieu de relâche pour ceux qui montaient au Chasseron depuis Fleurier. Promeneurs du dimanche et botanistes ne manquaient pas de calmer leur soif ou de manger un peu de crème en passant. Parmi ces derniers, j'eus l'occasion de voir, diverses fois, entrer chez nous M. Léo Lesquereux, qui habitait Fleurier, et qui plus tard émigra en Amérique avec sa fille. Il s'acquit une réputation méritée dans le monde savant. Il me semble encore le voir avec sa grande boîte verte en bandoulière, ses besicles, sa main qui lui servait fréquemment de cornet acoustique (il avait

l'ouïe dure), et son piolet, que j'appelais une petite pioche. Un de ses fils, sinon plusieurs, avait aussi l'amour de la nature. Il accompagnait souvent son père ; d'autres fois il montait seul. Un jour qu'il revenait d'une excursion botanique au Chasseron, il nous fit voir cinq ou six pièces de monnaie en cuivre (ou bronze) de la grosseur d'un sou français, qu'il avait trouvées par hasard, en secouant la terre d'une plante arrachée au pied de la paroi de rochers qui forme un petit cirque près du sommet, où aboutit un petit couloir, communément désigné sous le nom de *couloir aux chèvres*. Diverses effigies se trouvaient frappées sur ces pièces. Sur l'une un crocodile, sur une autre un chariot attelé de plusieurs chevaux ; l'une portait deux grands SS ; une autre l'effigie de l'empereur romain Auguste, ce qui sert de point de repère pour fixer approximativement la date de la frappe de ces monnaies. Elles remontent ainsi au commencement de l'ère chrétienne.

La trouvaille du fils Lesquereux ne resta pas longtemps secrète. Les jours suivants, nous vîmes accourir peu à peu de nombreux amateurs, entre autres une dame, Madame Bovet, dit Chinois, qui devint plus tard Madame Denzler, femme du colonel fédéral de ce nom. C'était une de ces personnes au caractère masculin, allant jusqu'à remporter des prix de tir à la carabine dans les tirs cantonaux et fédéraux ! Elle vint au Chasseron, accompagnée d'un nombreux personnel : parents, voisins, domestiques, etc. Au retour, ces gens rapportèrent quantité de pièces romaines. Cela me donna naturellement l'envie d'y aller moi-même, mais mon père ne voulut me le permettre que le dimanche suivant. J'y allai donc, accompagné de deux ou trois de nos amis. Nous arrivâmes au *couloir aux chèvres*. Hélas ! le petit cirque était entièrement labouré, fouillé partout. Même de petites corniches, qui avaient gardé un peu de terre, n'étaient pas restées intactes ! Nous vîmes là de nombreuses personnes, les unes avec des piolets, d'autres avec des outils divers, occupées à retourner le sol, qui l'avait été déjà plusieurs fois. A quoi nous servait, dès lors, la pioche ordinaire que nous avions apportée ? Nous étions comme la grêle après vendanges. Nous nous bornâmes à explorer des yeux ce que qui l'avait été, sans doute diverses fois, et nous rentrâmes bredouille au chalet.

Les fouilles opérées alors ont encore amené la découverte d'un certain nombre d'autres objets : petites sonnettes, comme on n'en fait plus de mémoire d'homme, fragments de poterie, débris de briques, comme les fabriquaient les Romains — j'en ai moi-même trouvé un morceau récemment, que j'ai encore — et divers autres objets dont on m'a parlé, mais que je n'ai point vus. Y a-t-on trouvé des monnaies en or ou en argent ? Je crois me souvenir qu'on m'a dit que le musée de Lausanne en aurait une, mais je n'en suis pas sûr.

Il ne faut pas être surpris si ces curieuses trouvailles archéologiques ont disparu en peu de jours, car après la découverte du fils Lesquereux, les populations de Fleurier, de Bullet et de Ste-Croix furent presque immédiatement instruites du fait. On donna, pendant un certain temps, le surnom de *Californie* au Chasseron, car c'est dans le même temps que la fièvre de l'or faisait partir tant de gens par les bords du Sacramento. De l'un, comme de l'autre, chacun en voulait.

L'almanach le *Messageur Boiteux de Berne et Vevey* de l'année suivante, en faisant une courte relation du fait, dit qu'on croyait qu'un temple païen avait existé là, et qu'à la suite d'un effondrement, ces débris et ces monnaies seraient restés sur place. C'est évidemment une erreur. Les anciens cultes n'étaient plus assez puissants à cette époque pour engager un peuple comme les Romains à élever un tem-